



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 22/12/2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle de la préfecture, des sous-préfectures et de l'ONAC

La préfecture du Cantal et les sous-préfectures de Mauriac et de Saint-Flour seront exceptionnellement fermées les après-midi des jeudis 24 décembre et jeudi 31 décembre 2020.

Le service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre est fermé du lundi 21 décembre au jeudi 31 décembre 2020 inclus.

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

